

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11645 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL IDRISI Touria

Date de naissance :

06/11/1991 16 NOV. 2020

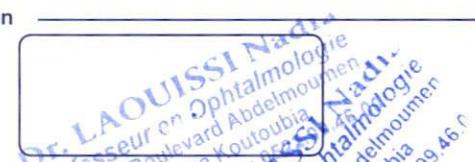
Adresse :

CASA

Tél. : 06.61.062.069 Total des frais engagés : 2.100,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 13/10/2020 Nom et prénom du malade : KERCHOUR Age : 31

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : A myopie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ACCUEIL

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 13/10/2020

Signature de l'adhérent(e) : CASABLANCA

Dr. LAOUISSI Nadia

Professeur en Ophtalmologie

10 Boulevard Abdelmoumen

Avenue Koutoubia, Casablanca

Tel/Fax: 0522 99 46 67

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13.10.2020	3	3	3000DH	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
OPTIC B A D R Nouvelle Dhira N°55 Rue des Anglais - Casa Tél: 0522-22-50-20	19/11/90					1800,-

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

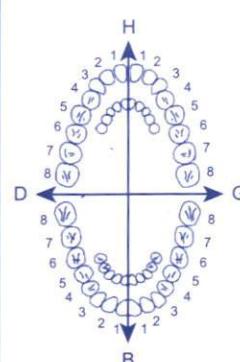
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

بنرات بدر



LUNETTES BADR

OPTIC BADR

Nouvelle Bhira N° 55

Rue des Anglais Casablanca

Tél: 0522-22.50.20

PATENTE N°

39813945

ES00651322100062

Casablanca, le

10/11/2020

N° 003200

M. KERBHOUB Roukia Doit

N° DE NORMENCLATURE CORRESPONDANTS A LA PRESCRIPTION DU Docteur	Vision de loin O.D.	Vision de Près O.D.	Progrissif O.D.	SUPPLEMENT
A	H100	1	1	1
	410			

FOURNITURES :		
Montures	OPTIQUE	400 - 1
Verres	Argan que IAR	
D (18° - 3)	+1	700 - 1
OB (11T° - 3)	+0.25	700 - 1
OPTIC BADR Nouvelle Bhira N° 55 Rue des Anglais Casablanca Tél: 0522-22.50.20	TOTAL	1800 - 1

Arrêté la présente Facture à la somme de :

Cent dirhams

un mille dirhams

Professeur N. LAOUISSI

Spécialiste en ophtalmologie
maladies et chirurgie des yeux
Ex professeur à la faculté de médecine
et de pharmacie de CASABLANCA
Ex attaché au CHU de nantes (France)
Agree en Médecine Aérospatiale
microchirurgie de l'oeil
strabisme - Phacoemulsification
Angiographie - laser - lentilles de contact
chirurgie réfractive

الأستاذة لعويسى. ن

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون

أستاذة جامعية بكلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء

ملحقة سابقة بالمستشفى الجامعي بنيات (فرنسا)

جراحة الساد (الجلالة) بالأمواج فوق الصوتية

تخطيط الشبكية الوعائي جراحة تصحيح البصر بالليزر

جراحة العول

Casablanca, le

13-10-00

KERCHOU

Dr. LAOUISSI Nadia
Professeur en Ophtalmologie
Sise à 76 Boulevard Abelmoumen
Résidence Koutoubia
Casablanca - Tel. 0522.99.46.00

ln nette VL

OD (180° - 3) +1

OG (175° - 3) +0.75

OPTIC B.A.D.
Nouvelle Bricha N°55
Rue des Anglais - Casablanca
Tél: 0522-22-50-20

thealte

lghla x 3)

Dr. LAOUISSI Nadia
Professeur en Ophtalmologie
Sise à 76 Boulevard Abelmoumen
Résidence Koutoubia
Casablanca - Tel/Fax: 0522.99.46.00